



L'article, qui va suivre, est la transcription de l'intervention orale de Christophe Aguiton à un séminaire intitulé « Démocratie et réseaux - La remise en cause des modes de représentation politique et sociale ».

La montée de l'abstention et la crise du militantisme politique et syndical traditionnel sont des phénomènes communs à la plupart des pays développés. Deux systèmes d'explications sont généralement avancés pour expliquer cette crise de légitimité des systèmes de représentation politiques et sociaux : celui qui renvoie à des tendances longues de nos sociétés, et en particulier la montée de l'individualisation, et, sur le plan politique, celui qui renvoie au décalage entre les aspirations des électeurs, promesses électorales et les politiques menées par les gouvernements successifs.

Cet article s'intéressera à l'émergence d'un nouveau mode de représentation politique et social, basé sur le fonctionnement en réseau et sur les prises de décision au consensus. Un mode de représentation qui ne se substitue pas aux modes de représentations antérieurs, mais en érode la légitimité.

Le mouvement mondial de contestation du système qui s'est affirmé à Seattle et s'élargit de rendez-vous en rendez-vous, en particulier à l'occasion des Forums sociaux de Porto Alegre, Florence et, demain, Paris et St Denis, est caractéristique de ce nouveau mode de fonctionnement.

Ce mouvement mondial est capable d'intégrer des composantes tout à fait diverses, en terme de préoccupation, d'importance numérique ou de type de fonctionnement : des syndicats, des partis, des ONG, des mouvements informels, des intellectuels, etc. Et le seul fonctionnement possible pour une alliance de ce type est le réseau et les prises de décisions au consensus.

Beaucoup d'analystes pensaient, dans un premier temps, que tout cela ne marcherait pas et qu'un tel système était voué à la paralysie puis à l'éclatement sous le poids de l'hétérogénéité de ses composantes. Ces dernières années ont montré, à l'inverse de ce pronostic, que ce

mouvement pouvait s'étendre géographiquement et s'élargir socialement, et qu'il pouvait même intégrer de nouvelles préoccupations et réagir à des changements importants de conjoncture.

Ceux là même qui ne croyaient pas à la pérennité du mouvement altermondialiste avaient affirmé qu'il ne survivrait pas au 11 septembre 2001. Le "Wall Street Journal" titrait ainsi un de ses éditoriaux, en octobre 2001 : "Adieu Seattle". Mais le mouvement s'est élargi et a été à l'origine des mobilisations anti-guerre les plus importantes que ce monde ait jamais connues : la date du 15 février 2003, où plus de 10 millions de manifestants ont défilé dans le monde entier, a ainsi été décidé à l'occasion des Forums sociaux de Florence et de Porto Alegre.

Si le fonctionnement en réseau est caractéristique de ce mouvement de contestation mondial, on le retrouve dans beaucoup d'autres sphères de l'activité humaine, et d'abord dans le capitalisme lui-même.

Les entreprises connaissent ainsi une mutation rapide sous la contrainte de la mondialisation libérale : les "réseaux" entre donneurs d'ordres et sous-traitants deviennent la norme. Des réseaux très hiérarchisés, où les centres sont dans les pays du Nord, mais qui marquent une rupture importante avec les entreprises verticales et intégratrices que nous connaissions : l'heure est aux entreprises sans usines ni ouvriers, à l'image de Nike ou de Cisco, mais aussi d'Alcatel, des entreprises où la "marque" et le logo deviennent des valeurs essentielles. Et ce sont ces transformations qui ont obligé les syndicats, confrontés à la délocalisation des centres de productions dans le Tiers monde, à tisser des liens avec des ONG et des mouvements de jeunes, pour mener des campagnes contre des compagnies comme Gap ou Nike et ce en trouvant de nouvelles cibles, comme le logo, et en lançant des campagnes à tonalité morale qui se sont révélées efficaces. Ces nouvelles pratiques viennent des Etats-Unis, mais l'appel au boycott de Danone après les licenciements chez Lu montre que celles-ci se généralisent.

Les institutions internationales connaissent des évolutions similaires. Le FMI ou la Banque mondiale, créées en 1943, fonctionnent avec une forme de suffrage censitaire où chaque Etat pèse en fonction de son apport financier. A l'ONU, chaque pays a une voix, mais le Conseil de sécurité et ses 5 membres permanents détiennent les clés du système. L'OMC, créée en 1995, fonctionne différemment. Sur le papier, c'est une ONU démocratique : un pays, une voix, mais sans Conseil de sécurité ni prédominance formelle des "grands". Mais, rançon d'un système où il n'est pas envisageable pour les Etats Unis ou l'Union européenne d'être mis en minorité par une coalition de petits pays, à l'OMC, il n'y a jamais de vote et il n'y en aura jamais : le consensus est la règle.

On pourrait trouver des évolutions similaires dans des structures politiques locales, celles qui gèrent la coopération entre les communes, ou même dans le monde scientifique et technique qui doit prendre en compte, comme le montre l'exemple des OGM, des pluralités d'aspirations et de pressions.

Cette montée en puissance des réseaux apparaît en même temps que les structures de décisions traditionnelles, basées sur les Etats-nations, et les procédures de décisions majoritaires perdent de leur légitimité et de leur crédibilité, ce qui entraîne deux types de réactions : l'apologie du réseau, supposé permettre une réelle implication citoyenne ou son rejet radical, en général au nom de la défense de la "démocratie" assimilée au système traditionnel de représentation politique.

Ceux qui rejettent les réseaux en critiquent généralement l'opacité, l'absence de contrôle des mandants, en bref l'absence de procédures démocratiques. Mais souvent sans se demander ce qu'est une procédure démocratique !

La référence est presque toujours le vote majoritaire et la démocratie représentative. Une référence qui oublie que, bien avant que ne soit mis en cause le poids des énarques ou de l'establishment, les philosophes des Lumières expliquaient que l'élection par le vote ne pouvait aboutir qu'à la sélection d'élites et la marche vers le professionnalisme et l'institutionnel. C'est pourquoi les Lumières préféraient le vieux modèle antique, celui des Grecs et des Romains, basé sur le tirage au sort, un système qui continue à exister sous des formes archaïques, avec les tribunaux populaires, mais qu'on voit remis en avant avec la proposition de forums hybrides et de conférences de citoyens pour les prises de décisions sur les questions scientifiques et technologiques.

Les critiques faites aux réseaux ne sont pas toutes pertinentes, ainsi il n'est pas vrai que le réseau donne spécialement du pouvoir à l'expert : ce problème n'est pas spécifique au réseau, il existe toujours et partout.

En revanche, deux problèmes majeurs existent dans le fonctionnement des réseaux. Tout d'abord le caractère "excluant" du consensus. Les réseaux n'échappent pas aux logiques des rapports de forces et au poids relatif de ses composantes. Mais cela se fait avec d'autres règles que celles du vote et de la majorité. Dans le système représentatif basé sur le vote, la majorité doit régler le problème des minorités, en garantissant leurs droits d'expression, par exemple. Dans un réseau, il faut plus de temps, plus de "négociations" pour arriver à un consensus que

si l'on utilise le vote majoritaire, et on s'aperçoit que le consensus est d'abord celui des composantes les plus importantes du réseau. Les critères déterminant l'importance d'un membre du réseau peuvent être divers, en y incluant l'importance symbolique, comme celle d'un groupe particulièrement opprimé. Mais une fois que le consensus est trouvé, gare au trouble fête !

La deuxième faiblesse de fonctionnement en réseau tient à la faible lisibilité de ses choix, y compris pour ses propres membres. Le réseau est plus opaque que le système du vote majoritaire, qui permet d'explicitier les choix possibles de façon plus claire.

L'atout décisif des réseaux est la capacité d'initiative autonome. Dans le système du vote, une fois que la "volonté générale" a été établie, tout le monde doit appliquer et la règle de la majorité est valable pour toutes et tous. Les minorités n'ont plus, alors, qu'à préparer la prochaine élection ou le prochain congrès, s'il s'agit d'un syndicat ou d'un parti politique. A cette position d'attente s'ajoute une subordination à des structures verticales et directives. Le système du vote règle deux problèmes en même temps : il établit une position et il sélectionne les directions - les élites - en charge de la mettre en œuvre. Il ne faut pas s'étonner qu'un tel système reproduise les élites et assure la domination masculine comme celle de l'âge, même si des correctifs, comme la parité, sont établis pour répondre aux protestations des victimes de ce système.

Dans le réseau, les choses ne se passent pas de la même façon. Pour revenir au monde des militants, si un groupe, ou même un individu, veut faire quelque chose, lancer une nouvelle campagne ou tester une nouvelle forme d'action, il le fait. Cette caractéristique donne aux réseaux un avantage très net. Pour le dire brièvement, le réseau offre beaucoup plus de possibilités d'auto-émancipation que le système du vote majoritaire : en matière d'apprentissage et d'appropriation par l'initiative, le réseau offre des possibilités sans équivalent. Le réseau permet, par exemple, les groupes affinitaires, sur le modèle du féminisme tel qu'il fonctionnait aux Etats-Unis ou même en Europe dans les années 70, ou de ce qui a pu exister dans les milieux libertaires au XIX^{ème} siècle. Le réseau recycle ces formes anciennes en en élargissant le champ d'action et en leur donnant une vigueur nouvelle.

L'émergence des réseaux perturbe le fonctionnement et les traditions des partis, des syndicats et des organisations traditionnelles. Ils les perturbent d'autant plus que, dans le même temps,

les perspectives de transformation sociale apparaissent plus floues et plus lointaines que jamais et que se démembrer la cohérence entre les niveaux d'action politique, économique et sociaux. La gauche, tous courants confondus, avait construit sa pensée stratégique et ses perspectives politiques dans le système des Etats-nations qui se sont structurés à la fin du XIXème siècle, sur la base du démantèlement de la période de mondialisation et de libre échange qui a eu cours en Europe de 1850 à 1880/1890. Une pensée stratégique en phase avec des économies centrées sur les nations, avec le développement d'un capitalisme industriel basé sur de grandes entreprises taylorisées et avec le développement de services publics et d'infrastructures centralisées. Avant que Lénine ne déclare que le socialisme c'est "les soviets plus l'électricité", Kautsky, le théoricien de la IIème Internationale, proclamait que "le socialisme c'est l'administration des chemins de fer élargie à l'échelle de la société".

L'émergence des réseaux va de pair avec la mondialisation des économies et l'affaiblissement - relatif, l'intervention américaine en Irak vient de le rappeler ! - du rôle des Etats-nations.

Face à ces bouleversements, la gauche est confrontée à deux risques : celui de la nostalgie des modèles antérieurs et celui de l'adaptation au capitalisme libéral, au nom du caractère inéluctable de la mondialisation et aux nécessités de la construction européenne.

De la mutation en cours, dont fait partie l'émergence des réseaux, apparaît pourtant une rupture tout à fait novatrice avec la logique du profit capitaliste. L'apparition et le développement des logiciels libres, comme le système d'exploitation Linux, prend une ampleur telle que Microsoft lance une contre offensive pour lutter contre ce qu'elle décrit comme "le cancer de l'innovation dans l'économie capitaliste" et essaie d'imposer l'extension du champs des brevets à la création de logiciels. Ces logiciels sont mis au point et améliorés gratuitement - sur la base de don, du plaisir de l'innovation et de la création, de la culture de la gratuité - par une communauté de développeurs, professionnels ou amateurs éclairés, qui fonctionne sur le plan international, dans le refus le plus total de toute contrainte étatique et de toute planification dirigiste.

Pour Proudhon, la lutte contre le capitalisme industriel passait par la défense des mutuelles et des coopératives, mais aussi de l'artisanat et de la petite propriété contre la concentration industrielle. Plus tard, les théoriciens de la IIème Internationale ont pensé le socialisme en relation avec les développements techniques et sociaux de leur époque, comme cela vient d'être rappelé.

Le développement des logiciels libres s'inscrit dans cette généalogie. Il offre un tout autre

Écrit par Christophe Aguitton

Mardi, 15 Juillet 2003 01:00 - Mis à jour Mardi, 17 Juillet 2007 13:36

modèle de rupture avec la loi du profit, en lien avec les technologies d'aujourd'hui, qui sont aussi celles, avec Internet et les technologies de la communication, qui permettent l'extension des réseaux. Un modèle en phase avec un monde ouvert, refusant les replis nationaux comme les réglementations dirigistes. Une rupture qui ne répond évidemment pas à l'ensemble des besoins sociaux - nous aurons toujours besoin d'une administration des chemins de fer et d'une école où le rôle des enseignants devra aller croissant - mais qui montre que l'alternative ne se résume pas à économie planifiée versus économie de marché.

Mais le développement des logiciels libres est intéressant à un autre titre, en prise avec l'actualité politique. C'est un des domaines où se mène la bataille sur la propriété intellectuelle, en parallèle avec celle sur les médicaments génériques et la brevetabilité du vivant. Et le risque est grand de voir les responsables européens, Pascal Lamy en tête, accepter un durcissement des règles de la propriété intellectuelle qui serait préjudiciable tant aux pays du sud qu'aux "militants" de l'Internet associatifs et du logiciel libre.

Penser la démocratie à l'heure des réseaux et penser une autre rupture avec la logique du profit capitaliste sont deux chantiers important qui demanderaient la vision croisée de militants politiques, de chercheurs et de responsables associatifs et syndicaux.

Christophe Aguiton

Syndicaliste, membre-fondateur à SUD-PTT, membre de la direction d'ATTAC, militant à la LCR.

Tiré du site LCR-Orléans: <http://lcr45.lautre.net/>